

Le logement, Facteur d'éclatement des classes moyennes ? Colloque CFE-CGC – 20 novembre 2009

Introduction par Jean-Frédéric Dreyfus,
Secrétaire national CFE-CGC en charge du logement

Bonjour,

Mesdames, Messieurs, chers Présidents et Directeurs généraux, chers Administrateurs, chers étudiants et enseignants, chers acteurs à un titre ou un autre du monde du logement, je tiens au nom de la Confédération Française de l'Encadrement – CGC à vous remercier d'être venus pour découvrir **une facette de la problématique du logement très peu souvent mise en lumière** et pour participer aux réflexions sur le sujet en n'hésitant pas à être partie prenante aux débats à venir.

Comme vous le savez, le monde du 1% logement a, depuis de fort nombreuses années, eu un talon d'Achille significatif mais peu utilisé par ses adversaires : **la faiblesse de sa communication**, l'absence d'une recherche construite d'un contact grand public lui permettant de souligner la qualité des services rendus et la quantité des bénéficiaires de ses prestations.

Aujourd'hui, sans évoquer certaines dérives que nous découvrons et contre lesquelles des mesures sérieuses vont être prises, la faiblesse de cette communication **positivement offensive** met le mouvement dans une **posture défensive**, par définition difficile à soutenir même en étant dans son bon droit. Les attaques sont incessantes et tous les sujets sont mis en lumière, certains avec légitimité, d'autres par amalgame d'informations plus ou moins vraies mais jetant une suspicion sur tous, et créant de fait un climat malsain.

Je n'entrerai pas ici dans la défense de ce que les organisations syndicales, toutes représentées aujourd'hui et que je remercie,

considèrent comme la parade à ces dérives : la mise en place d'un **véritable paritarisme** dans la définition des politiques et la mise en œuvre des pratiques, dans le contrôle des rémunérations comme des affectations du patrimoine.

Le mouvement du 1% logement (qui devient Action Logement, les entreprises s'engagent **avec** les salariés) fait plus que d'assurer sa défense, il met en place une organisation nouvelle : réalisez tout de même que la structure faitière du mouvement, l'UESL, devenant l'Union des Entreprises et des Salariés **pour** le Logement, fait adopter ses nouveaux statuts la semaine prochaine et que ceux-ci, outre le passage d'une gouvernance de Conseil d'Administration en Conseil de Surveillance paritaire, mettent en place des comités d'audit et de rémunération et définissent des procédures de travail nouvelles avec les entités territoriales et les territoires ; réalisez que le maillage territorial se fera désormais au travers d'environ 25 entités à l'horizon juin 2010 là où il en existe plus de 100 à ce jour.

En prenant ces décisions fortes, ainsi que la réflexion sur un livre blanc de son action, le plus fidèle possible au protocole National Interprofessionnel signé il y a un an, Action logement veut changer d'ère et retrouver une crédibilité qui fasse reconnaître son action comme un des porteurs significatifs de la politique du logement de notre pays, sans être pour autant sous perfusion permanente et mortelle.

Mais, dans l'intervalle, et sans considérer que, systématiquement, la meilleure défense soit l'attaque, les cinq organisations syndicales, dans un concert unanime d'action, utilisent l'outil que les textes gouvernementaux, nous attendons de manière imminente l'agrément ministériel prévu dans la Loi Boutin, lui accorde pour marquer leur présence et remplir leur devoir d'être **au service des salariés**, et plus généralement de nos concitoyens.

Cet outil, c'est l'**APELS**, l'Association pour la Promotion et l'Etude du Logement des Salariés. Chaque organisation peut utiliser ce vecteur de réflexion commune pour promouvoir auprès des salariés les prestations du 1% logement, expliquer son organisation et ses évolutions, réfléchir

aux perspectives à construire et lancer des études dans le domaine du logement.

Si nous mettons avec force en avant l'absolue nécessité d'un paritarisme fort pour reconstruire Action Logement sur des bases viables et transparentes, c'est aussi parce que, l'APELS est la **seule** structure dans notre pays où les cinq organisations syndicales sont capables de travailler dans une unité telle que les décisions de demain ne pourront pas être prises sans elles et que l'éventail tant des produits distribués que des populations bénéficiaires est accepté et défendu par chacune d'elles.

Et, c'est dans cet esprit de réflexion sur l'avenir, qu'après discussion avec mes experts, j'ai pris la décision, au nom de la CFE-CGC, de demander à l'Université Paris Dauphine de réfléchir à une problématique que nous considérons comme peu étudiée à ce jour dans notre pays : **le logement et les classes moyennes**.

Peut-être cela peut-il apparaître assez évident que la CFE-CGC s'intéresse aux classes moyennes, mais, au-delà de cet a priori, devenir cadre, l'ascenseur social, l'aspiration vers le haut de la pyramide, ... ces stéréotypes reflètent-ils toujours bien une caractéristique de notre société ? D'une manière générale, nous pouvons nous poser la question. Ces populations sont celles qui aujourd'hui assurent l'effet redistributif, permettent la solidarité nationale, et ceci est plutôt bien sauf que ne sommes nous pas en train d'atteindre les **limites du raisonnable** ?

Limites qui pourraient se retrouver notamment dans un nouveau rapport avec la principale dépense des ménages : le logement. Qui pourraient se trouver ou qui trouvent ?

La réponse transparaît, vous l'avez bien entendu compris, dans le titre de ce colloque : « **le logement, facteur d'éclatement des classes moyennes** ? »

Depuis donc près de dix huit mois, et je leur laisse le soin d'explicitier leurs méthodes de travail, l'équipe constituée des professeurs Claire Juillard, Denis Burckel et François Cusin, avec plusieurs de leurs étudiants, et en accord avec le Président Batsch, se sont investis sur le sujet et vont donc vous présenter les résultats de leurs travaux dont l'expression finale, sous forme d'un rapport en bonne et due forme, verra le jour dans quelques semaines.

Après une présentation par François Cusin de ce que recouvre la notion de « classes moyennes », nous lancerons les tables rondes. Le principe est de construire ces échanges en trois parties : une première, la partie académique, fruit de la recherche universitaire ; une seconde, un échange avec deux intervenants ; une troisième un échange avec vous, dans la salle.

La première table ronde sera introduite par la présentation de Denis Burckel, sur la problématique « le logement : une question de moyens ? » ; puis j'échangerai avec nos deux invités, d'une part, Razy Hammadi, Secrétaire national chargé des services publics au Parti socialiste mais fin spécialiste de la question du logement et, d'autre part, Régis Bigot, Directeur adjoint au CREDOC.

Je me dois d'excuser Michel Piron qui, pris dans la tourmente de la problématique de la réforme territoriale, n'a pu se libérer, mais soyez surs que le Président du Conseil National de l'Habitat n'en est pas quitte pour autant et nous l'interrogerons sur le sujet.

Après une pause stricte de quinze minutes, la seconde table ronde sera introduite par Claire Juillard sur la problématique « entre rêve et réalité : l'impossible équation du logement ? » ; puis j'échangerai avec nos deux invités, d'une part, Philippe Panerai, urbaniste, et, d'autre part, Jérôme Nanty, Directeur des ressources Humaines de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Voilà le programme, sachant que, je dois vous présenter les excuses de Monsieur Benoist Apparu, **Secrétaire d'Etat**, qui effectue un tour de France des régions pour aborder, sur le terrain, les questions liées au

logement et à l'urbanisme avec l'ensemble des acteurs territoriaux ; il se trouve donc ce matin à Marseille mais il a accepté de nous accorder une séquence enregistrée que nous allons vous présenter dans quelques instants.

Je tiens à **remercier** Monsieur Bellier-Ganière pour avoir permis d'obtenir cette solution de rechange, et nos intervenants à l'avance pour l'intérêt manifesté par cette réflexion spécifique mais particulièrement utile au sein de notre société en pleine mutation financière, sociale et environnementale.

Merci et bonne matinée à tous.